

De 1837 à 1867: quelle histoire!

Luc Guay, Ph.D  
hiver 2022  
6e cours

# plan

- Est-ce que le projet de confédération va passer?
- emprise du clergé catholique sur les électeurs
- chronologie parlementaire (tirée de l'Assemblée nationale du Québec): 1865-1866
- revirement au Nouveau-Brunswick: opération séduction
- alliance entre le clergé catholique et le parti Conservateur
- emprise des avocats et hommes d'affaires
- intérêts des Conservateurs
- Conférence de Londres 1866
- pratiques électorales...frauduleuses

# La presse québécoise

Environ 100 journaux vers 1860

Selon Arthur Buies:

Presse sous contrôle du clergé et des Conservateurs

Partout présente, dans tous les diocèses sauf Sorel et St-Jean d'Iberville

Presse « libérale »: région Montréal, St-Hyacinthe, Sorel et St-Jean d'Iberville

Ne survit pas à la Confédération

# Contre le projet de confédération

- Le parti Rouge
- l'Institut Canadien

# La position de l'Institut canadien de Montréal

Fondé en 1844

Les membres font partie du Parti Rouge, héritier du Parti Patriote

Membres sont anticléricaux

Compte bibliothèque avec des ouvrages mis à l'Index par l'Église catholique dont œuvres de Voltaire, Diderot, Victor Hugo, Lamartine...

Organisme excommunié par Mgr Bourget en 1859

Texte d'Arthur Buies sur l'Institut canadien:

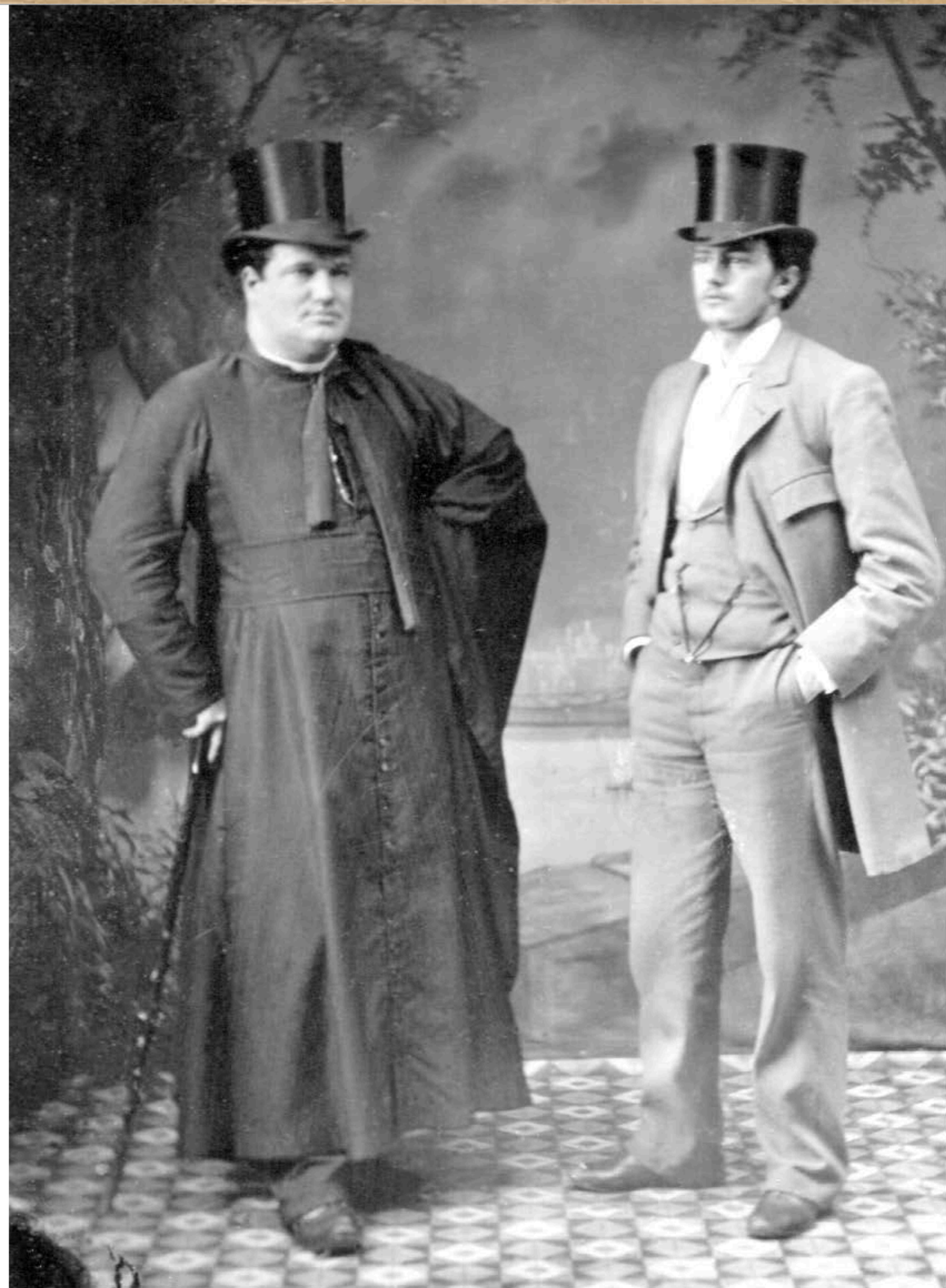
« Vous n'avez pas oublié sans doute le nom d'une société littéraire que je vous ai signalée dans ma dernière lettre, après mon entrevue avec M. d'Estremont. Cette société fondée à Montréal, en 1844, avait pris le nom «d'Institut Canadien», et pour devise «Altius tendimus». C'était à peine au sortir de l'insurrection de 1837-38. C'était au sein des trahisons nombreuses des chefs patriotes dont l'Angleterre achetait le concours avec des honneurs. Le clergé dévoué au pouvoir, comme toujours, achevait d'anéantir les dernières résistances des esprits indépendants et fiers. Déjà se dessinait à l'horizon la noire cohorte des ordres religieux s'avancant à la conquête des âmes, c'est-à-dire à l'abaissement des caractères. Alors quelques jeunes gens, nourris à l'école du passé, se cherchèrent au milieu des ténèbres qui commençaient à envahir leur malheureuse patrie; ils apportaient un fonds commun de libéralisme et de dévouement à la cause du progrès; ils se réunirent dans une étroite mesure de la rue St-Jacques, à Montréal, et là se constituèrent en société sous le nom d'Institut Canadien, afin, comme ils le déclarèrent dès leur première séance, «de chercher la force qui naît du travail commun, de s'instruire, et de s'habituer à la parole au moyen de la discussion... (suite page suivante)

suite du texte:

« Le but et l'objet définis, ces jeunes gens, au nombre de deux cents, jadis isolés et presque inconnus les uns aux autres, inaugurèrent les premiers le système des conférences publiques, et des discussions libres sur tous les sujets politiques et littéraires.

Ils formulèrent une déclaration de principes de la plus complète tolérance religieuse, et affirmèrent n'avoir qu'une volonté, celle de promouvoir le progrès sous toutes ses formes. Dès l'origine, l'Institut Canadien échappait donc à la domination théocratique, à tout contrôle extérieur sur ses actes et délibérations, à l'inquisition qui déjà scrutait, et étreignait les familles dans un cercle d'intrigues. »

(Arthur Buies 1867, Lettres sur le Canada. Étude sociale 1864-1867.)



Arthur Buies et le curé Antoine Labelle  
en 1879

Photographe : Inconnu

Date : vers 1879

Provenance : Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, Fonds familles Pierre Simard et de Villemure

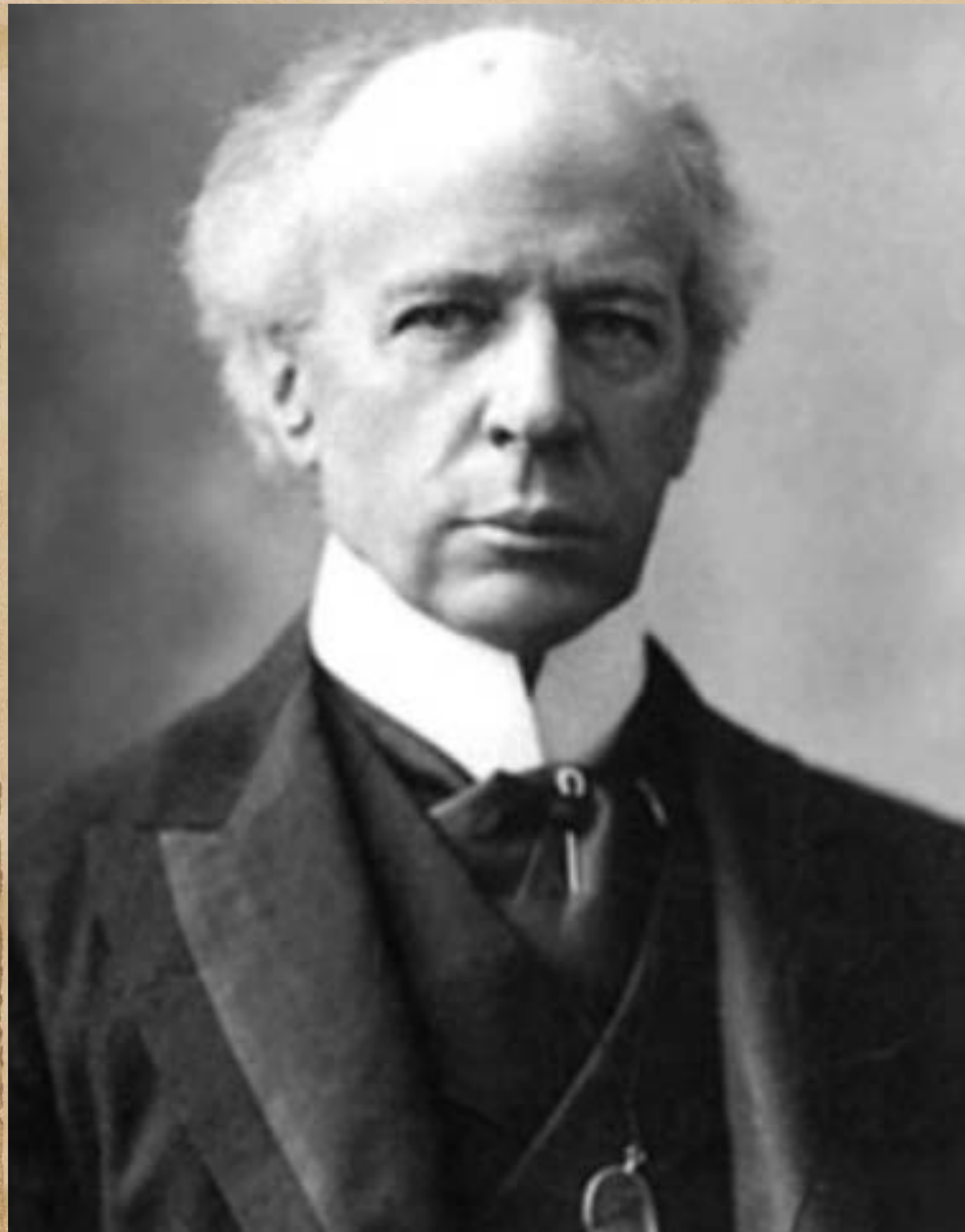
Cote : P058,D05



# La Confédération selon Wilfrid Laurier

Député libéral  
et futur Premier Ministre du Canada : 1896-1911

« le projet de Confédération nous livre pieds et poings liés aux colonies anglaises [...] Dans le sein de cette union étrange, tous les éléments contraires vont se trouver en présence : l'élément catholique et l'élément protestant, l'élément anglais et l'élément français. De ce moment, il y aura lutte, division, guerre, anarchie; l'élément le plus faible, c'est-à-dire l'élément français et catholique sera entraîné et englouti par le plus fort [...] Vous avez réussi messieurs; vous avez obtenu un triomphe temporaire, mais vous avez tué la nationalité! »  
(Laurier, déc. 1866)



Wilfrid Laurier, sera chef du parti Rouge  
(Libéral)

« La Confédération sera la tombe de la race  
française et la ruine du Bas-Canada. » (1867)

# Pour le projet de confédération

- Le clergé catholique
- Le parti Bleu au Canada-Est
- Le Liberal Conservative Party et les Clear Grits au Canada-Ouest
- Les hommes d'affaires des deux parties du Canada-Uni

Mgr Bourget, évêque de Montréal de 1840-1876 contre  
l'Institut canadien:

Monseigneur Bourget décrivant le président de l'Institut  
canadien (Dessaules) comme un adversaire de la pire espèce:

« Nous allons donc prier pour ce monstre affreux du  
rationalisme, qui vient de montrer de nouveau sa tête hideuse  
dans l'Institut et qui cherche à répandre son venin infect dans  
une brochure qui répète les blasphèmes qui ont retenti dans  
cette chaire de pestilence, ne puisse nuire à personne ».

(cité par Lamonde, 2000, p. 339-340)

# Des pratiques électorales plutôt violentes

- Malgré le serment des candidats et une loi votée en 1860
- Le scrutin n'était pas secret...
- L'intimidation des électeurs était courante...

## Serment à prêter pour devenir candidat, adopté en 1844:

« Je (nom et qualités) déclare et certifie que je possède dûment en loi ou en équité comme franc-alleu à mon propre usage et avantage des terres ou ténements (sic) tenus en franc et commun soccage (sic) ou que je suis en bonne saisine et possession à mon propre usage et avantage de terres ou ténemens (sic) tenus en fief ou en roture (suivant la circonstance) dans la province du Canada de la valeur de cinq cents livres argent sterling de la Grande-Bretagne, en sus de toutes rentes, mort-gages (sic), charges et dettes hypothécaires qui peuvent être affectées; et que je n'ai pas collusoirement (sic) ou spécieusement obtenu un titre à la propriété ni ne suis devenu en possession des dites terres et ténemens (sic) ou d'aucune partie d'iceux dans le but de me qualifier ou de me rendre éligible comme membre de l'Assemblée législative de la province du Canada »

(dans Lalancette, K. « QUE LA CHAMBRE DÉCLARE LADITE ÉLECTION NULLE ET NON AVENUE » ANALYSE DES PÉTITIONS CONTESTANT LES RÉSULTATS D'ÉLECTIONS AU QUÉBEC (1841-1874)

## Le scrutin n'est pas secret

Les gens ne vont pas dans l'isoloir pour choisir leur candidat...

Les gens votent à mains levées: tout le monde sait pour qui les gens votent...

Les chefs d'entreprises savent pour qui un tel a voté...

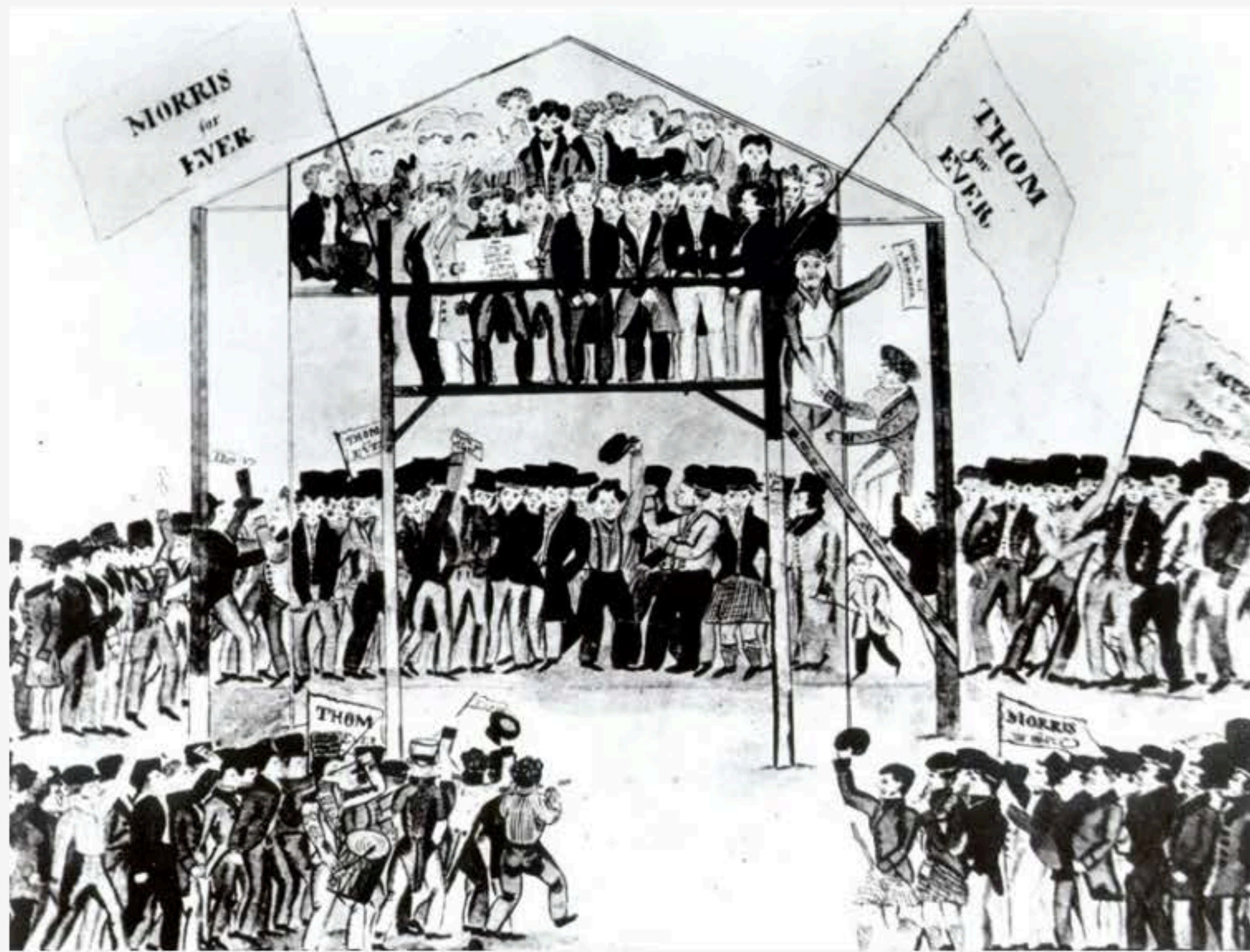
Des emplois sont en jeu!

Les membres du clergé savent pour qui un tel a voté...

Les sacrements sont...en jeu!

Les politiciens savent pour qui un tel a voté!

Toutes ces personnes ont la mémoire longue!



## **VOTE DE VIVE VOIX, 1828**

À Perth, dans le Haut-Canada, les candidats Alex Thom et William Morris (qui sera réélu), accompagnés d'administrateurs d'élections, observent la foule du haut de la tribune. À une époque, les candidats étaient nommés au Parlement britannique sur une telle tribune. Avant la mise en place du vote à bulletin secret, en 1874, les électeurs canadiens devaient monter sur une tribune pour déclarer leur vote.

(Aquarelle de F.H. Consitt) (F. H. Consitt, Archives de l'Université Queen's, Kingston Picture Collection, V23 Rec-Car-18)



# Loi votée en 1860

« Acte pour mettre un terme aux menées qui se pratiquent aux Élections » (23 Vic., c. 17):

Mise à l'amende (200 piastres) les personnes qui:

Font de la corruption

Utilisent leur influence indûment

Achètent des votes

Participent à des actes violents

Acceptent les dons et promesses

Acceptent de transporter les électeurs (cf. Lalancette p. 23)

Ceux qui appliquent cette loi sont nommés par le parti au pouvoir  
(Conservateur)

L'application de la loi est...douteuse...comme en témoignent ces caricatures:



### **Surveillance de l'élection, 1860**

Avec le vote de vive voix, les actes d'intimidation et de brutalité ne sont pas rares. La violence électorale, qui fait au moins 20 morts avant 1867, exige souvent l'intervention des forces de l'ordre, comme en témoigne cette photo prise en février 1860 près du palais de justice de Montréal par le photographe William Notman.

# Chronologie parlementaire...

« 1er mars 1865

Joseph-Édouard Cauchon (Montmorency, parti Conservateur) est déclaré coupable de violation des privilèges de la Chambre pour avoir adressé des paroles offensantes à l'égard du député d'Iberville, Alexandre Dufresne (parti Libéral, contre la Confédération), et pour lui avoir donné un coup de poing sur la figure. Cauchon fournit des excuses pour ses paroles, mais prétend n'avoir qu'effleuré le nez du député avec ses doigts.

10 mars 1865

Adoption, par 91 voix contre 33, des résolutions de la Conférence de Québec. La séance se termine à 4 h 30 et la majorité des députés chantent le God save the Queen avant de quitter la Chambre.

# Chronologie parlementaire...

«14 mars 1865

Rejet, par 84 voix contre 35, d'une motion pour demander un appel au peuple avant l'adoption par le Parlement impérial d'une loi sur la Confédération. »

31 août 1865

Rapport du comité spécial nommé pour étudier l'élection contestée dans Saint-Hyacinthe. Le comité déclare élu le député Rémi Raymond (Parti Conservateur), mais attire l'attention de la Chambre sur les nombreux actes illégaux qui, d'après les témoignages, ont été commis lors de cette élection (septembre 1863) par certaines personnes, dont un conseiller législatif et un député. »

# Chronologie parlementaire...

« 1er août 1866

Elzéar Gérin, rédacteur du journal *Le Canada*, comparaît à la barre de la Chambre sous la garde du sergent d'armes et est déclaré coupable d'avoir violé les privilèges de la Chambre pour avoir insulté et frappé, la veille, dans la bibliothèque, le député de Drummond et Arthabaska, Jean-Baptiste-Éric Dorion (Parti Libéral-Rouge, il décèdera le 1er nov. 1866). Pour cette infraction de privilège, il est « réprimandé » par l'orateur et mis sous la garde du sergent d'armes durant le bon plaisir de cette Chambre. »

# Revirement au Nouveau-Brunswick...

Élections de l'hiver 1865:

Parti conservateur qui était en faveur de l'union est battu...

Cela signifiait que le projet de Confédération ne passerait pas dans cette colonie.

Comment « vendre » le projet à cette population?

Mission de Cartier et MacDonald:

Envoyer des évêques dans les paroisses du Nouveau-Brunswick pour reconsidérer le choix...

400\$ leur furent remis pour l'opération Grande Séduction

# Résultat des élections au Nouveau-Brunswick en 1866

Reprise du pouvoir par le parti conservateur: les électeurs  
ont changé d'idée en quelques mois!!!  
L'opération Grande séduction du Parti Conservateur a  
réussi

## L'opération séduction au Nouveau-Brunswick

« Permettez-moi de vous dire (aux évêques qui ont mené la mission spéciale) que vous avez mené les affaires de votre mission apostolique avec le tact, la délicatesse et le jugement qui s'attachent d'ordinaire à tout ce que vous faites. Vous avez mis en bon chemin la question de la Confédération qui devra tourner si grandement à l'avantage de nos compatriotes sous le double rapport de notre religion et de notre nationalité »

(Cartier à Mgr Cazeau, 30 nov. 1866)



# les Rouges exigent aussi des élections au Bas-Canada (Canada-Est)

Sur cette question comme au Nouveau-Brunswick

C'est un refus catégorique de la part des Conservateurs de Cartier et MacDonald:

Crainte des Conservateurs que les « confédérés » perdent les élections comme au Nouveau-Brunswick

Argument: les députés élus sont responsables devant leurs électeurs:

« En droit anglais, la législature représente le peuple et possède le droit de tout faire en son nom...le droit de penser, de parler, et d'agir pour lui » (MacDonald dans La Minerve, 16 mars 1865)

Cartier accepta même le principe de la Rep By Pop qui minorisait encore plus les francophones dans le nouvel ensemble

# Chronologie parlementaire...

« 11 juin 1866

Le débat sur l'adresse ne dure qu'une séance, et une motion d'Antoine-Aimé Dorion (Hochelaga, Parti Libéral-Rouge) demandant un appel au peuple avant la mise en application d'un changement aussi radical que la confédération est rejetée par 79 voix contre 19. »

# Résultats des élections au Canada-Uni en 1865

Canada – Ouest:

**39% des votes:** Conservateurs = 54 députés = en faveur de la Confédération

**61% des votes:** Libéraux et les Indépendants = 8 députés = contre la Confédération.

Canada – Est :

**41% des votes :** Conservateurs = 37 députés élus = en faveur de la Confédération

**59 % des votes :** Libéraux + partis Inconnus = 25 députés contre la Confédération

# L'alliance entre le clergé catholique et le parti conservateur

Pour l'Église catholique:

Parti Rouge est jugé:

Anticlérical et aux antipodes de ses principes pcq  
partisan:

1. de l'annexion avec les États-Unis
2. de la doctrine démocratique
3. de la libre pensée
4. du « mensonge », la « calomnie »
5. de la révolution

# L'alliance entre le clergé catholique et le parti conservateur

Parti Bleu est jugé comme partisan:

1. de l'ordre, du respect des lois, de l'autorité
2. de la religion
3. de la liberté
4. de l'honnêteté
5. de la tranquillité, la soumission, la concorde

## L'emprise du clergé catholique sur les électeurs:

Fréquentation de l'église:

Obligatoire le dimanche à la messe

Les grandes occasions:

Baptêmes

Mariages

Funérailles

Noël, Pâques, St-Jean-Baptiste, Toussaint

Impact sur les fidèles:

Crainte des « représailles »:

Ne plus recevoir les sacrements

D'être identifiés et traités de « brebis égarés » lors des sermons

## L'emprise du clergé catholique sur les électeurs:

Paroissiens devaient payer la dîme:

Moyenne générale: 2,41\$ par an

Certaines paroisses, plus riches : 4,16\$ par an.

Salaires des curés: 900\$ par an (Montréal, Trois-Rivières)

Plus élevés dans d'autres paroisses, jusqu'à 1900\$...

Salaires instituteurs: 140 \$ à 500 \$ par an

Comptables: 1200\$ par an

Députés: 450\$ par an

Ouvriers: entre 300\$ et 400\$ par an

# L'emprise des avocats et hommes d'affaires

Répartition des professions chez les députés au  
Canada-Est:

61% = avocats

19% = hommes d'affaires

20% = cultivateurs



# L'emprise des avocats et hommes d'affaires

Ex: George-Étienne Cartier: politicien de premier plan et homme d'affaires!

Avocat du Grand Tronc (chemin de fer)

Directeur du Grand Tronc

Directeur du Transatlantic Telegraph Company

Directeur de la British North American Branch of Life

Association of Scotland

Directeur de la Montreal Mining Company

Avocat des Sulpiciens de Montréal

## Les intérêts des Conservateurs et la Confédération

2/3 des députés québécois (41 députés sur 65) :

« intérêts » dans chemin de fer transcontinental

Avec la construction du chemin de fer:

Favoriser l'union des provinces d'un océan à l'autre

Faire de l'argent pcq méga projet

Subventions du nouvel État et de la Grande-Bretagne

Coûts estimés jusqu'en 1860: 155 millions \$

Subvention de la Grande-Bretagne: 100 millions \$

« public risk and private profit »

Dettes du Canada-Uni triple avec ce méga projet en 1860

50 millions \$

Fallait tenir les promesses électorales

Importance des alliances: clergé, hommes d'affaires, députés conservateurs...

Fallait-il faire confiance aux députés pro-Confédération?



Caricature de Bengough illustrant MacDonald dans des rôles de traîtres...1879

Pourquoi?

Fallaît-il faire confiance aux députés pro-Confédération?

En octobre 1866, John A. Macdonald, hanté par la perspective d'un échec, prévient un des délégués canadiens qui se trouve déjà en Angleterre :

« Il nous semble important que le projet de loi ne soit rédigé sous sa forme définitive qu'immédiatement avant la convocation du Parlement. La mesure doit être adoptée d'un seul coup et ne doit éveiller aucun écho dans les provinces britanniques tant qu'elle ne sera pas adoptée [...] Une fois la loi adoptée sans possibilité de recours, la population apprendra vite à l'accepter. »

# Conférence de Londres, 1866

16 délégués de 3 provinces:

Canada-Uni

Nouvelle-Écosse

Nouveau-Brunswick

Révision des 72 Résolutions de Québec

Nom au nouveau Dominion: Canada

Noms aux nouvelles provinces du Canada-Uni:

Québec et Ontario

Répartition des charges entre le fédéral et les provinces

# Des débats houleux!

Protagonistes:

1. partisans:

valeurs monarchiques  
crainte annexion aux É.U.

bourgeoisie marchande  
clergé

MacDonald et Cartier

G. Brown des Clear Grits

2. opposants:

Républicains

Réformistes radicaux (Rouges du Canada-Est)

Crainte disparition fait français

# Deux visions opposées

Conservateurs	Libéraux
En faveur de la Confédération	Contre la Confédération
Protéger les nouveaux Canadiens d'être annexés aux É.U	L'annexion permettrait au « Bas-Canada » d'avoir accès à une gouvernance plus démocratique que la monarchie britannique
Cartier et le clergé catholique voulaient protéger les Canadiens-français: Leur langue Leur religion Leur code civil	Accepter la Confédération: - c'est minoriser les Canadiens-français dans le nouveau Canada (33%) - C'est accepter la mainmise du clergé sur les affaires de l'État

# Des débats houleux...

Libéraux du Québec sont contre, mais:

N'ont pas accès aux discussions

Les journalistes n'ont pas accès aux discussions

La presse québécoise est sous influence des

Conservateurs

Donc en faveur de la Confédération

Le clergé québécois est du côté des Conservateurs

Donc va tout faire pour que le projet de Confédération

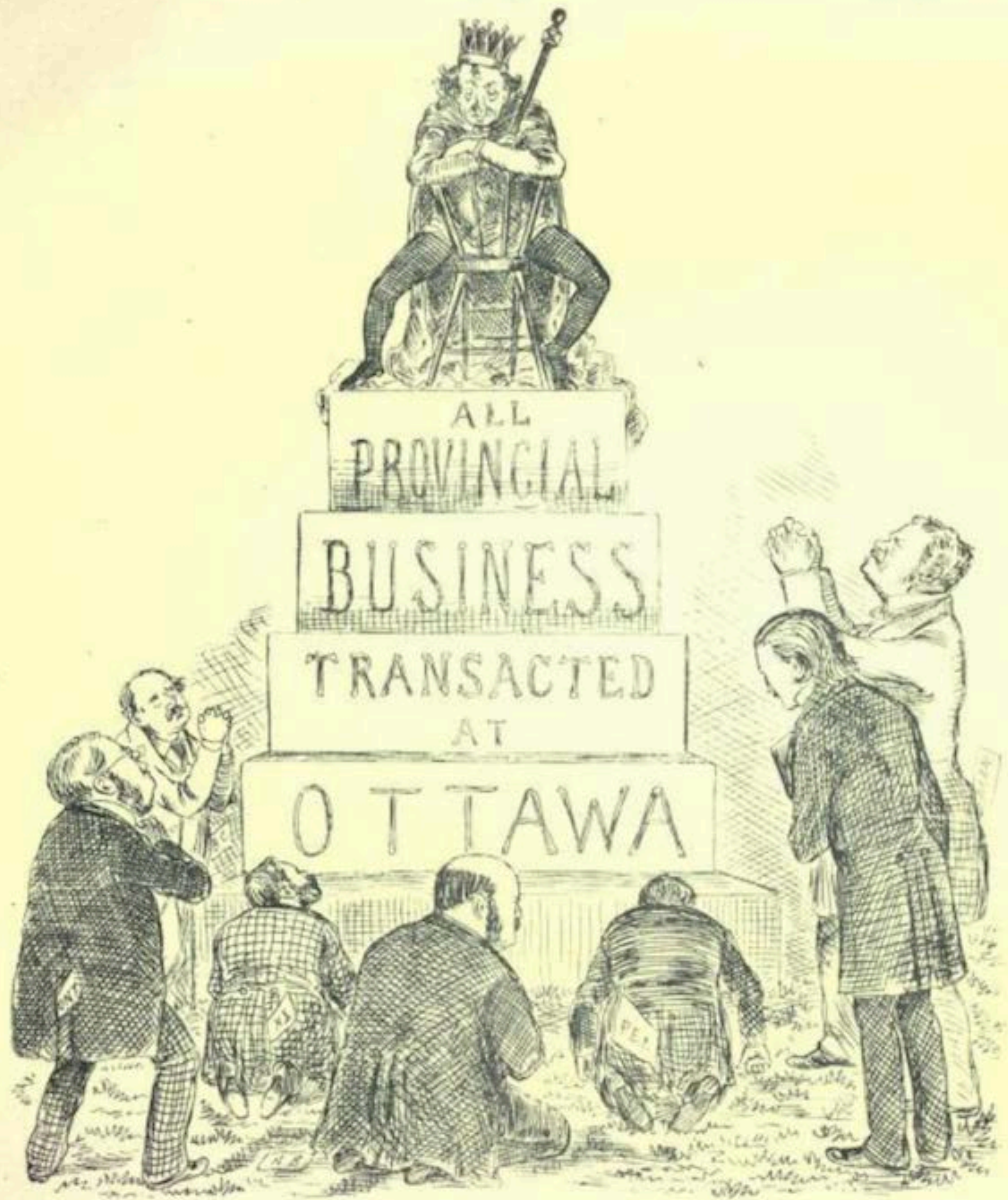
voit le jour



## MacDonald et le droit de suffrage

« Le droit inaliénable d'exercer le droit de suffrage n'existe pour personne. »

(Débats parlementaires sur la Confédération.  
1865)



"CENTRALIZATION;"  
OR, "PROVINCIAL AUTONOMY ABOLISHED."  
IS THIS WHAT SIR JOHN IS AIMING AT?

Vision pyramidale (centralisée) de  
MacDonald sur la gestion du  
gouvernement fédéral.

A Caricature History of Canadian  
Politics, illustrated by cartoons,  
J.W. Bengough, Toronto, 1886.

## Position de G.É. Cartier sur le principe de la Confédération

« Actuellement, la confédération nous est pour ainsi dire imposée. Nous ne pouvons fermer les yeux sur ce qui se passe de l'autre côté de la frontière. [...] Quoi qu'il en soit, nous devons faire en sorte que cinq colonies habitées par des hommes aux intérêts et aux sympathies similaires forment une seule et grande nation. Pour cela, il ne faut que les soumettre à un même gouvernement général. La question se résout comme suit : ou bien nous avons une confédération de l'Amérique du Nord britannique, ou bien nous serons absorbés par la confédération américaine. »  
(débats parlementaires 1865)

## George-Étienne Cartier et la monarchie

« La différence entre nos voisins et nous est essentielle; la conservation du principe monarchique sera le grand caractère de notre fédération, au lieu que de l'autre côté de la frontière, le pouvoir dominant c'est la volonté de la foule, de la populace, enfin »

Cartier, février 1865, cité dans *Canada*, 1865, p. 58

Mgr Langevin, évêque de Rimouski et frère du ministre Langevin:  
mandement qui fut lu dans toutes les paroisses du diocèse

« Vous vous défierez, s'il s'en rencontrait parmi vous, de ces esprits mécontents qui rêvent pour le Canada le bonheur et la prospérité dans l'annexion à un pays voisin. S'ils réussissaient dans leurs sinistres projets, ce qu'à Dieu ne plaise, ce serait, à moins d'un miracle de la Providence, la ruine de notre peuple, la perte de nos mœurs, de nos coutumes, de notre langue, l'anéantissement de notre nationalité. Vous exigerez donc des Candidats une déclaration explicite et formelle de principes, l'engagement positif de soutenir la nouvelle Constitution. »  
(13 juin 1867)

Mandement des évêques du Bas-Canada en faveur de la Confédération

Acceptation par les fidèles, sinon...péché mortel!  
Refus des sacrements, de l'absolution...

Lecture faite par tous les curés de toutes les paroisses  
Le bien contre le mal!

# Arthur Buies et le clergé catholique

« Le clergé est partout, il préside tout, et l'on ne peut penser et vouloir que ce qu'il permettra [...] ce n'est pas le triomphe de la religion qu'il cherche, mais celui de sa domination. » (1864)

« Je crois à Dieu et aux sublimes vérités du christianisme ; mais je ne veux pas de votre usurpation de ma conscience, [...] je veux chercher la vérité que Dieu lui-même a déclaré difficile à trouver »  
(1867)

## Arthur Buies et le clergé catholique

« Vous voilà, jeunesse canadienne, telle que vous ont faite les jésuites et leurs suppôts depuis vingt-cinq ans. À force de vous prêcher la soumission, ils en sont rendus à vous la faire bénir! Impatiente de leur joug, vous le défendez, vous l'exaltez dans les journaux, cherchant un sourire du maître que vous vous êtes donné vous même, au lieu de braver sa haine qui serait impuissante, si vous saviez vouloir. »

(Arthur Buies, 1867)



Quelques représentations  
caricaturales de la  
Confédération

REBUS



QUI

A qui M. Lari-  
vière loue-t-il  
ses maisons?



T



L'EXPLICATION AU PROCHAIN NUMÉRO.

[Lac on fait D rat scie on  
haie t une question qui  
tient les esprits – spirit –  
en suspens]



LA PIEUVRE.

**ABATRONS-NOUS TOUTES CES TETES ?**

La pieuvre est le monstre marin, armé de suçoirs mortels, que Victor Hugo a décrit avec tant d'effrayants détails dans les travailleurs de la mer.

John Bull to his son, Young Canada - « You don't mean to say you're afraid of the Fenians? That will never do, my boy. You must take care of yourself and give your dad time to think of his own affairs! »



JOHN BULL TO HIS SON, YOUNG CANADA—" You don't mean to say you're afraid of the Fenians? That will never do, my boy. You must take care of yourself, and give your dad time to think of his own affairs!"

John Bull représente la Grande-Bretagne.



Cette caricature donne le type de quelques-uns des lions qui fréquentent la rue St. Jean depuis quelque temps. Ces braves marins de l'*Aurore* passent leur temps à lorgner les demoiselles, prennent des poses langoureuses, s'illustrent des manières aristocratiques adressent des saluts à se disloquer l'épine dorsale, lancent des baisers à faire rougir la nymphe la moins scrupuleuse ; enfin ils se croient de bonne foi la coqueluche des jolies femmes tandis qu'ils en sont la terreur. Le public est-il content d'une telle conduite et dit-il que ça doit changer ? Il serait temps que le gouvernement vît à les expédier sur les lacs du Haut-Canada.

1865



Signature du Contrat de mariage des deux frères Haut et Bas Canada avec D<sup>lle</sup>  
N<sup>re</sup> Brunswick et N<sup>re</sup> Écosse — Adoption de la jeune île N<sup>re</sup> Édouard — La cérémonie se fait strictement  
en famille, le voisin qui n'a pas été invité n'était pas content — (New York, 10<sup>e</sup> août à \$ 927,02 — Télégr. p. 10)

Upper Canada, Lower Canada, Nova Scotia and New Brunswick agree to unite, to the dismay of Uncle Sam, the uninvited guest. Prince Edward Island would join Confederation in 1873.

« Signature du contrat de mariage entre les deux frères Haut-Canada et Bas-Canada à Mademoiselle Nouveau-Brunswick et Mademoiselle Nouvelle-Écosse — L'adoption du jeune Île-du-Prince-Édouard — La cérémonie est strictement familiale, le voisin qui n'a pas été invité n'était pas content »



#### PERSPETIVE QUE LA CONFÉDÉRATION DONNE AUX FAMILLES

La vignette ci-dessus vous fait voir un époux en train de battre sa femme pour s'être avisé de lui faire la vengeance, moyen que prennent toujours les maris qui veulent divorcer.

Eh bien, lecteur, les Cartier, Canchon, Chapais, Langerin, ces novateurs de la confédération qui, au dire de tous, est le tombeau de nos plus belles espérances, ces hommes protégeront ces chicanes de ménage, et vont faire eriger une cour de divorce où tout individu, pour la moindre raison, recevra une autorisation qui lui donnera le droit de mettre à la porte

celle à qui il a juré amour et fidélité devant Dieu, et en prendre une autre à sa guise! C'est le régime d'Héliogabale pour nous.

Qu'ils sont admirables, ces hommes, dans leur morale! O sauveur de la patrie!



*Stadacona.*—Cartier, siège du gouvernement. Ottawa.

*Stadacona.*—Écoute, ti George, tu me prends mon jougon.

*Cartier.*—Dis rien je te le ramènerai l'année prochaine.

*Ottawa.*—Enfin! je te tiens, j'ai de quoi te chauffer.



## « Qualités » des électeurs en 1867

1. doivent être de sexe masculin
  2. avoir plus de 21 ans
  3. être sujet britannique
  4. avoir des biens d'une valeur de 200\$ (campagne)  
ou de 300\$ (ville)
- Salaire annuel d'un ouvrier: environ 400\$
5. payer un loyer de 20\$ par an à la campagne et de 30\$ en ville;

## Discrimination socioéconomique

85% de la population exclue du processus électoral!

Exclusion des femmes, des « Indiens », des pauvres

L'exclusion des femmes?

À cause des actes de violence dans les bureaux de votation!!!

Extrait du journal Le Courrier du Canada (organe du parti conservateur):

« Nous ne croyons pas à la sagesse et à la sincérité de la plèbe en guenille et nomade. C'est elle qui emplit les prisons et qui est l'écho le plus fidèle des doctrines perverses ». (1867)

# Élection de 1867

Date de l'élection/ du référendum	Population <sup>6</sup>	Nombre d'électeurs inscrits	Total des votes exprimés	Taux de participation (%)
7 août - 20 septembre 1867 <sup>1</sup>	3 230 000	361 028	268 387	73,1

# Élection de 2021

20 septembre 2021	35 151 728	27 509 496	17 209 811	62,6
-------------------	------------	------------	------------	------

Site de: Élections Canada

# Confédération ou fédération?

Selon Benoît Pelletier:

« Une confédération, c'est une association d'États souverains », a rappelé l'ancien ministre. « Elle est régie par un ou des traités internationaux, parce que ce sont des États qui sont membres. Donc, dire que le Canada est une confédération reviendrait à considérer chaque province comme un pays.

La caractéristique d'une fédération, c'est que les institutions fédérales ont une souveraineté dans leur champ de compétences et puis les provinces ont une souveraineté aussi dans leur champ de compétences », a clarifié le professeur. « Il n'y a pas un droit de subordination entre les provinces et les institutions fédérales. Tous les pouvoirs proviennent de la constitution elle-même, qui n'est pas un traité international.

C'est une erreur historique dont il est difficile d'identifier la source. Maintenant, le mot confédération est entré dans les mœurs et coutumes. »

Benoît Pelletier, professeur à l'Université d'Ottawa, entrevue réalisée sur Ici Ottawa-Gatineau, Radio-Canada, 4 janvier 2017.

# Des pratiques électorales ... douteuses et frauduleuses

Achat de votes

Substitution de personnes

Importation d'électeurs américains

Falsification des listes électorales

Intimidation du clergé, des employeurs

Enlèvement de candidats et d'électeurs

Défranchisation des paroisses

Violence envers des adversaires

# 1. Achat des votes...

Des candidats donnaient de l'argent, de l'alcool, du porc, de la farine aux électeurs...

En échange de voter pour le candidat = « régalade ».  
Comme le vote se faisait oralement, à mains levées... le « donneur » savait pour qui allait les votes...

Sauf au Nouveau-Brunswick où le scrutin est secret depuis 1855!

Des candidats Libéraux ont aussi été achetés contre des sommes d'argent ou l'obtention d'un poste (preuve dans 2 comtés en 1852) ...

Contestation d'une élection en 1851  
(Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, 1852.)

[...] le dit Jean Charles Chapais étant ainsi Candidat comme susdit, a ouvert et supporté, et fait ouvrir et supporter à ses frais et dépens, plusieurs maisons d'entretien public pour la réception des Electeurs (sic.) du dit Comté, dans lesquelles dites maisons d'entretien public, et diverses autres places dans le dit Comté, il a donné et distribué, et fait donner et distribuer de grandes quantités de farine, pain et lard, boissons, liqueurs spiritueuses, et autres provisions aux dits Electeurs (sic.) dans et pour le dit Comté, avec l'intention de corrompre les Electeurs (sic.) du dit Comté et de les suborner à voter pour lui [...]. Qu'à la dite Election (sic.) pour le dit Comté de Kamouraska, diverses personnes ont donné et fait donner et prêter diverses sommes d'argent, et ont donné diverses gratifications et récompenses, et ont donné diverses obligations, billets, et ont fait divers transports de terres et autres biens, et les ont promis à divers Electeurs (sic.) dans la vue et pour l'objet de suborner les dits Electeurs (sic.) à voter pour lui, le dit Jean Charles Chapais, étant ainsi Candidat comme susdit, et à manquer de donner leurs votes au dit Luc Letellier, l'autre Candidat comme susdit, et comme une compensation aux dits Electeurs (sic.) pour leur perte de temps et dépenses en allant voter et revenant de voter comme susdit: [...] [que Chapais], dans l'intention d'avancer son élection, a pourvu et fourni à l'entretien à ses frais, de diverses réunions d'Electeurs (sic.) assemblés dans le but de faire réussir la dite Election (sic.), et a payé pour le dit entretien; et que diverses autres personnes, dans l'intention de faire réussir l'Election (sic.) du dit Jean Charles Chapais<sup>76</sup>.

# autre exemple de corruption électorale

Que le dit Louis Bonaventure Caron, à la dite Election (sic.), a employé, directement et indirectement, des moyens de corruption en donnant des sommes d'argent, offices, charges, emplois, dons, récompenses, obligations, billets et cessions de terres et en promettant de ces choses et en menaçant des Electeurs (sic.) de leur faire perdre des offices, salaires, revenus et avantages par lui-même et par ses agents à ce autorisés, avec l'intention de gagner par corruption des Electeurs à voter pour lui et d'empêcher certains autres Electeurs (sic.) de voter pour le dit Charles François Fournier et que le dit Louis Bonaventure Caron a ouvert et fait ouvrir, maintenu et fait maintenir des maisons d'entretien public pour la réception des Electeurs (sic.), le tout avant et pendant la dite Election (sic.) pour le dit Comté<sup>77</sup>.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, 1858.



## Mandement de Mgr Langevin de Rimouski

« Nous vous le déclarons hautement, Nos Chers Frères: le misérable qui, dans une affaire de cette gravité (l'élection de 1867), se laisserait tenter par un vil intérêt, qui vendrait son vote au plus offrant, qui se déclarerait en faveur du Candidat assez misérable pour le gagner avec de la boisson forte: celui-là serait l'homme le plus bas et le plus dégradé, indigne de jouir des privilèges d'un électeur; ce serait un monstre dont la Patrie et l'Église auraient à rougir »

(13 juin 1867)

## Pratiques électorales frauduleuses en vogue depuis...1840: exemple du gouverneur Sydenham

Dès le début de 1840, il met tout en œuvre pour remporter la future élection. « Il ne pense et n'agit que pour elle », écrit son secrétaire (Abella, 328).

« Sydenham se conduit en véritable chef de parti, nommant lui-même la majorité des candidats qu'il désire voir élire. Il use abondamment de promesses ou de menaces, selon les circonstances. Par exemple, dans Bytown, il offre des postes au sein du gouvernement à deux candidats pour qu'ils se désistent en faveur du sien. Ailleurs, il menace les électeurs de les priver de tout octroi gouvernemental si son candidat est battu. Il somme les fonctionnaires d'appuyer ses partisans et désigne des scrutateurs entièrement dévoués à sa cause. À l'automne de 1840, Sydenham est déjà assuré de remporter la victoire dans le Haut-Canada. À la mi-octobre, le Herald de Toronto reproduit la liste de 26 candidats qui sont aussi des employés du gouvernement et conclut : « Son Excellence devrait nommer tous les députés et cesser de nous leurrer avec les apparences d'une élection libre (Abella, 332). »

(site web d'Élections Canada, chap. 1, 1758-1866)

## Le gouverneur Sydenham a utilisé aussi d'autres moyens

« Il procède à un redécoupage éhonté des limites des circonscriptions urbaines. Il détache les banlieues, à majorité canadienne-française, des villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières pour ne conserver que les centres-villes, à majorité anglaise. La quasi-totalité des électeurs de ces banlieues se voient ainsi privés de leur droit de vote puisque dans les circonscriptions rurales auxquelles les banlieues se trouvent rattachées, les locataires ne peuvent voter. En outre, afin d'augmenter le vote anglophone à Sherbrooke, Sydenham lui adjoint le village voisin de Lennoxville. Grâce à ce seul redécoupage, le gouverneur favorise l'élection de six de ses candidats là où, au départ, il n'était assuré que d'un siège. » (site web d'Élections Canada, chap.1)

## Suite...Sydenham

« Dans les circonscriptions rurales, Sydenham n'établit qu'un seul bureau de scrutin, qu'il place non pas au centre de la circonscription, mais à la périphérie et, dans la mesure du possible, au sein d'un noyau de population anglaise. Par exemple, dans Terrebonne, le bureau est installé à New Glasgow, petite localité d'Irlandais et d'Écossais située à l'extrémité nord de la circonscription, à quelques jours de distance du centre de cette circonscription à forte majorité canadienne-française. La même stratégie est utilisée dans plusieurs autres circonscriptions, dont celles d'Ottawa, de Chambly et de Berthier. Enfin, en tenant l'élection au début de mars, époque de l'année où les chemins sont presque impraticables, Sydenham peut compter sur un fort taux d'absentéisme de la part de l'électorat canadien-français. »

(site web d'Élections Canada, chap. 1)

## Suite...Sydenham

« Dans les circonscriptions de Beauharnois, Vaudreuil, Chambly, Bonaventure, Rouville, Montréal et Terrebonne, il (Sydenham) envoie des détachements de fiers-à-bras armés de gourdins et d'armes à feu, qui s'emparent des bureaux de scrutin et empêchent ses adversaires de voter. Bilan : un mort à Montréal, deux dans Vaudreuil et trois dans Beauharnois. Dans Terrebonne, afin d'éviter un bain de sang, le chef réformiste canadien-français Louis-Hippolyte La Fontaine retire sa candidature. »

(site web d'Élections Canada, chap. 1)

## 2. Autres pratiques électorales frauduleuses

2. substitution de personnes:

Voter à la place d'une autre personne :

dans les zones urbaines où il y a beaucoup de déplacements

Les gens n'étaient pas connus de tous

Faire voter des personnes décédées ou déménagées...

# Des votes...illégaux

Que plus de quatre cents personnes qui ont donné et fait enregistrer leur vote en faveur du dit Charles Panet n'avaient aucun droit à la franchise électorale et n'étaient pas qualifiées à voter à la dite Election (sic.) pour le dit Comté et n'étaient pas Electeurs (sic.) pour le dit Comté. Que des personnes ayant droit de voter une fois ont voté plusieurs fois, et que d'autres n'ayant aucun droit de voter ont voté plusieurs fois en faveur du dit Charles Panet, et ce sous leur nom propre et sous des noms fictifs et d'emprunt, et sous le nom de personnes qui n'étaient pas présentes au Poll, et sous des noms imaginaires de personnes qui n'existent pas et n'ont jamais existé ni eu droit de voter dans le dit Comté de Québec, et que plus de quatre cents votes illégaux ont été ainsi entrés et enregistrés en laveur du dit Charles Panet à la dite dernière Election<sup>94</sup> (sic.).

### 3. Pratiques électorales frauduleuses...

#### 3. Intimidation du clergé

Appui du clergé catholique au parti conservateur

Sermons en chaire et lectures de lettres pastorales

Menacer les paroissiens pro-Libéraux d'aller en enfer!

Et de ne pas recevoir les sacrements ou l'absolution

Pourquoi?

Les Libéraux étaient ouvertement anticléricaux

Le clergé avait acheté des parts dans les compagnies de chemin de fer géré par des Conservateurs (cf G.E. Cartier)

Clergé ne voulait pas perdre d'argent

Des liens de parenté existaient entre des dirigeants Conservateurs et des membres influents de l'Église



## 4. Pratiques électorales frauduleuses

Enlèvement de candidats:

Appelé aussi: escamotage...

Des candidats libéraux ont été enlevés avant leur  
assermentation... dans 3 comtés... le temps que les  
gens aient terminé de voter...

S'il n'y avait pas de voteurs après une heure, le  
bureau de scrutin fermait ses portes...

# Pratiques électorales frauduleuses

« Les partisans du dit Napoléon Casault, dans le but de favoriser son Élection (sic) et de nuire à la candidature du dit Téléphore Fournier, causèrent une longue interruption dans la votation dans un temps où les électeurs se pressaient pour voter, en avançant d'une heure l'horloge du Presbytère de la susdite Paroisse sur laquelle le dit Député Officier Rapporteur s'était guidé pour ouvrir le Poll et sur laquelle il devait se guider pour le fermer, que la dite horloge fut ainsi avancée d'une heure par Vildebond Larue, Écuyer, Notaire, de la Paroisse de St-Pierre de la Rivière du Sud, agent et représentant du dit Napoléon Casault, au Poll de la Paroisse de St-François Rivière du Sud, que lorsqu'il fut cinq heures à la dite horloge ainsi avancée, tandis qu'il n'était réellement que quatre heures de l'après-midi, ou environ, le dit Vildebond Larue et d'autres partisans du dit Napoléon Casault, vinrent sommer le Député Offier Rapporteur de la dite Paroisse, de clôre le Poll, attendu que l'heure était arrivée; que cette supercherie ayant été découverte immédiatement, le Député Offier Rapporteur au lieu de continuer la votation sans interruption, la suspendit pour envoyer vérifier l'heure dans les maisons voisines du Poll, ce qui pris un temps considérable pendant lequel la votation fut arrêtée, tandis qu'il y avait des électeurs présents qui demandaient ou étaient prêts à faire enregistrer leurs voix en faveur du dit Téléphore Fournier; que par suite de cette supercherie l'heure étant déjà avancée, beaucoup de voteurs présents au Poll ne purent faire enregistrer leur vote, et à la clôture du dit Poll ».

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, 1855

## 5. Pratiques électorales frauduleuses

Défranchisation des paroisses où le vote libéral était assuré :

il s'agissait d'enlever le droit de vote à toute une paroisse s'il s'avérait que des irrégularités dans les listes électorales étaient tout simplement dénoncées...

Dans 2 comtés (dans des quartiers de L'Islet et de Kamouraska)

## 6. Pratiques électorales frauduleuses

L'usage de l'intimidation pour empêcher les gens de... voter librement!

[...] qu'à Ste. Anne, les agents, partisans, amis et électeurs du dit Jean-Charles Chapais, armés de bâtons, de cailloux et de fusils, ont maltraité, battu les électeurs du dit Luc Letellier, et frappé, insulté et jeté par la fenêtre les agents et représentants du dit Luc Letellier, dans le dit Poll qu'ils ont envahi et dont ils se sont emparés et ont gardé possession<sup>79</sup>.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, 1854-55

## 6. Pratiques électorales frauduleuses

Qu'en retournant au *Poll*, le même jour, le Pétitionnaire et un grand nombre d'Electeurs (sic.) qui l'accompagnaient d'une manière paisible et sans armes, furent assaillis par nombre de partisans du dit M. A. De Salaberry, armés de cannes, de bâtons et autres armes offensives, et que plusieurs des Electeurs (sic.) du Pétitionnaire furent grièvement blessés : que l'un d'eux, nommé Julien Choquet, est mort depuis des blessures qu'il a reçues à la dite Election; et que, non satisfaits de cette violation de la loi, ils poursuivirent les partisans du Pétitionnaire et les empêchèrent d'approcher du *Poll* et de donner leurs voix à ce dernier<sup>81</sup>.

Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, 1841

## Conséquences des pratiques frauduleuses

Des opposants à la Confédération n'ont pu voter pcq:  
Intimidation des employeurs, du clergé, des fiers-à-bras payés  
par les Conservateurs

Ont été « retenus » par hommes de mains des Conservateurs

Des opposants à la Confédération n'ont pu poser leur  
candidature pcq:

Ont été « enlevés » le jour de leur assermentation

Ont été « achetés » moyennant l'occupation d'un poste ou  
l'octroi d'argent

La falsification de listes électorales a profité aux Conservateurs

au prochain cours

Adoption de l'AANB en 1867

Des lendemains difficiles pour la Confédération